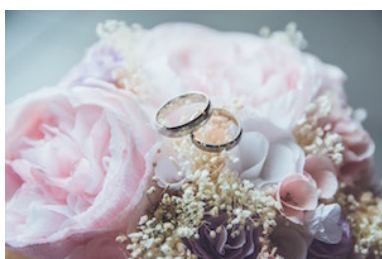


<http://www.eglisealareunion.org/?A-cause-du-Covid-19-et-des-mesures-de-confinement>

Mariage prévu... mariage à remettre ?

- Actualité -



Date de mise en ligne : samedi 9 mai 2020

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Mariage prévu... mariage à remettre ?

À cause du Covid-19 et des mesures de confinement prise par le Gouvernement, de nombreux couples qui se préparaient au mariage sont dans l'expectative. Pour certains, une date avait été fixée en avril, en mai et ils ont déjà repoussé. Pour d'autres, la question se pose encore : faut-il maintenir le mariage prévu en juillet, en septembre, en décembre ? Ou bien faut-il le remettre, mais dans ce cas, à quelle date ? À qui se fier pour décider et, si possible, prendre une bonne décision ? Alors que personne n'est actuellement en mesure de dire où nous en serons dans quelques semaines, dans quelques mois ?

Monseigneur Bruno Feillet et le Service Famille et Société de la Conférence des évêques de France proposent « *une petite méthode, un chemin à faire à deux pour vous aider à décider ce qui sera le mieux* ». Elle est à retrouver à cette adresse :

<https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/sante/coronavirus-covid19/498814-se-marier-lete-2020-ouvrir-le-discernement/>

(Photo : Beatriz Pérez Moya/Unsplash)